

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
<b>Herausgeber:</b>	Schweizer Hotelier-Verein
<b>Band:</b>	16 (1907)
<b>Heft:</b>	5
<b>Anhang:</b>	Beilage zu No. 5 der Schweizer Hotel-Revue = Supplément au no. 5 de la Revue Suisse des Hôtels

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Schweizer Hotel-Revue.

## L'Annuaire

de la

Société genevoise des employés d'hôtels.

Ainsi qu'on pouvait le prévoir, la rédaction du "Verband" n'a pas vu de bon œil que la "Revue des Hôtels" se permette de critiquer l'Annuaire de la Société genevoise. Elle publie cette critique *in extenso* dans son numéro du 17 janvier et y joint la réponse suivante:

"Nous ferons remarquer avant tout que tout notre annuaire ne doit pas être autre chose qu'un livre de renseignements, destiné à rendre service aux employés d'hôtels, jeunes et vieux. Nous n'avons aucun parti pris, aucune envie d'attaquer une localité quelconque un hotel ou une personne. Si donc la "Revue des Hôtels" nous demande de faire revivre son "Livre noir" de triste mémoire, à titre de rebondissement, nous ne pouvons que regretter sa maniére d'envisager les choses.

Toute l'année la "Revue des Hôtels" publie des colonnes et des colonnes pour mettre ses lecteurs en garde contre les chasseurs d'annonces, la chasse au rabais, les Guides d'hôtels, etc. Elle ne fait qu'user d'un droit bien légitime, puisque c'est son devoir de sauvegarder les intérêts des hôteliers et que par ses publications, elle leur donne des conseils précieux et pratiques. Nous n'aurions pas d'autre but que de défendre les intérêts des employés et nous tenons à leur donner les conseils pratiques qui peuvent leur rendre services.

Notre annuaire est l'œuvre de centaines de personnes, bien que la rédaction et la publication finale soit l'œuvre d'un seul rédacteur. Il nous a fallu choisir dans un nombre infini de manuscrits ce qui pouvait être publié, biffer tout ce qui pouvait froisser et tout ce qui ne portait pas tout à fait le cachet de la vérité. Ce travail a dû être fait en quelques semaines. Nos collègues de la Rédaction de la "Revue des Hôtels" sont à l'abri de savoir que nous avons travaillé avec un tel sacrifice, malgré un examen minutieux, telle ou telle phrase qu'il aurait mieux valu sacrifier. Ces messieurs sont du métier et savent que les livres qui ne choquent personne ne se publient pas sur cette terre.

Bref, nous avons soigneusement éliminé tout ce qui ne rentrait pas dans le but de l'annuaire, dans les renseignements que nous avions recueillis. Et nous avons beaucoup éliminé, car nous ne craignons pas de dire publiquement, nous avons eu des correspondants qui ont voulu profiter de notre annuaire pour venger leurs rancunes personnelles. C'est regrettable mais c'est un moment très considérable au cours de l'histoire de l'homme. Nous avons impitoyablement laissé de côté les renseignements de ces "amis", mais quelques attaques bien voilées nous ont échappé.

Nous donnerons comme exemple le cas cité par la "Revue des Hôtels", c'est-à-dire le cas de l'Hôtel Bellevue à Zurich. Nous convenons que cette observation est un petit "coup de dent" et nous remercions qu'elle nous ait échappé. Chaque nouvelle édition de l'annuaire sera plus parfaite, nous pourrons éliminer toutes les petites imperfections qu'on lui reproche. Nous sommes sûrs que l'édition après une pause de deux ans. Les annuaires, surtout ceux du genre du nôtre, ne se perfectionnent que peu à peu, grâce aux expériences faites. Nous espérons que nos collaborateurs se souviendront dorénavant tous des principes élevés qui animent la Société genevoise et sacrifieront les griefs personnels qu'ils pourraient avoir à la grande idée de solidarité qui personifie notre annuaire, c'est-à-dire d'être à l'abri des attaques.

Nous protestons de la manière la plus énergique contre l'allusion de la "Revue des Hôtels" qui compare notre annuaire à l'ancien "Livre noir" de la Société des Hôteliers. Tous ceux qui savent quels grands voyages coûteux les jeunes employés sont obligés de faire, croyant entrer dans une bonne place, pour se rendre compte peu de temps après qu'ils ne gagnent à peine de quoi se débrouiller, seront reconnaissants que nous ayons réservé une rubrique aux conditions pécuniaires dans nos "conseils pratiques".

Nous considérons notre annuaire aussi comme moyen d'éducation. Personne ne voudra prétendre que tous les hôtels sont un paradis pour les employés. Si la "Revue des Hôtels" regardait certains hôtels d'un œil aussi critique et méfiant que notre annuaire, il ne lui échapperait pas que dans son pays natal, pour ne pas parler de l'étranger, il y a ci et là des hôtels où les employés se succèdent continuellement. Pour parler avec le poète, le changement seul reste. Ce changement continual du personnel n'est certes pas sans motif. La "Revue des Hôtels" s'imagine-t-elle peut-être que la fâche n'en est qu'aux employés? Nous savons parfaitement que les jeunes employés ne sont pas les derniers à faire pour eux leurs propres grotesses qui rendent la vie assez difficile au patron. Mais ce n'est pas la faute des employés qui a beaucoup de changement dans le personnel d'une maison, et s'il y a des hôtes qui ont une mauvaise réputation dans le monde des employés. Dans ce cas là, le propriétaire est dur et n'a point de cœur pour ses gens, il ne les considère pas comme des collaborateurs, comme des semblables, lui qui est sorti de leurs rangs pour s'élever à la position qu'il occupe, mais bien comme des esclaves prêts à exécuter ses volontés au moindre signe.

Comment pourra-t-on comprendre notre annuaire au "Livre noir" des hôtelières, simplement parce que nous voulons mettre en garde nos jeunes gens contre des mésaventures de ce genre?

Nous voulons faire rentrer en eux-mêmes ces messieurs qui traitent leurs subordonnés comme nous venons de le dire, un peu par manque de réflexion, un peu à cause de leurs "perfs" et un peu par orgueil. A la lecture de notre annuaire, l'un ou l'autre d'entre eux réfléchira peut-être et traitera ses employés d'une manière plus humaine. Ne serait-ce pas avantagé pour toute l'industrie hôtelière d'obtenir la guerre des bords du Rhin?

Les hôtes d'aujourd'hui sont des hommes venus de débris, égarés, les bons employés. Dans ces maisons, le personnel devient égoïste, mauvais, et perd tout intérêt aux intérêts du patron. Celui qui s'attend à quitter sa place d'un jour à l'autre, ne comprend plus les bienfaits d'une vie sédentaire. C'est dans ces maisons que l'employé prend le principe regrettable que l'intérêt du patron n'est pas son intérêt. Et l'on voudrait nous défendre de lutter contre un mal de ce genre. Mais il est inutile d'insister...

Pour finir, nous voulons vous communiquer, cher collègue de Bâle, ce qu'un membre de la Société genevoise nous écrit au sujet de votre article. Notre correspondant étant propriétaire d'une maison qui jouit d'une grande considération, son jugement

aura plus de poids pour vous que l'opinion d'un simple sommelier". Voici ce qu'il nous écrit:

"Dans le numéro ci-joint de la "Revue des Hôtels", vous trouverez un article très flatteur pour notre annuaire. Il n'y a qu'à quel chose qui me frappe, c'est que la "Revue des Hôtels" n'en vienne qu'à proposer à nos correspondants d'attaquer notre annuaire. Notre correspondant entend par là que nous avons publié en 1905 un annuaire semblable, contenant les mêmes conseils pratiques et des passages aussi agressifs ou plus que ceux que la "Revue des Hôtels" critique. Rédacteur du "Verband". A mon avis, cette critique rend vraiment service à notre Société. Elle nous apprend que si la Société des Hôteliers voulait réécrire notre "Livre noir", nous possédions en notre annuaire une arme bien plus efficace que le "Livre noir" pourra jamais l'être. Le fait que dans notre annuaire nous publions des conseils pratiques et de faire anonymement comme le "Livre noir" constitue une force pour nous. Il est possible qu'actuellement l'annuaire contienne des passages qui ne sont pas absolument exacts, et c'est pourquoi il sera bon de contrôler les indications égoutées encore plus sévèrement que jusqu'ici pour éviter toute critique fondée. Mais il sera difficile de trouver le juste milieu pour soutenir les intérêts de notre Société et observer la courtoisie qui doit nous guider. Je serai heureux de vous faire part de ma manière de faire et regard dans notre prochaine conférence de section."

Voilà l'opinion émise par un membre de la Société genevoise qui possède lui-même un hôtel et pourrait donc être membre de la Société des Hôteliers. Nous sommes persuadés qu'il traduit la pensée de la majorité de nos membres.

Notre Annuaire n'a qu'une devise: "Faisons du bien à beaucoup, sans faire de mal à aucun".

\* \* \*

Notre honoraire collègue du "Verband" nous permettra quelques observations sur ses "révélations" qui seront, nous l'espérons les dernières sur cette affaire.

Le "Verband" convient que faute de temps, la rédaction de l'annuaire a accepté certains passages qu'il aurait mieux valu omettre. Il avoue que certains correspondants voulaient venger leurs griefs personnels contre telle ou telle maison, mais qu'ils en ont été empêchés, à l'exception de quelques allusions "bien voilées", comme celles à l'adresse de l'Hôtel Bellevue de Zürich, fait que le "Verband" trouve regrettable. Il considère l'observation: "N'est pas à recommander aux sommeliers de salle et de Restaurant" comme un petit "coup de dent". Il nous semble que nous n'avons là nullement une "allusion bien voilée", mais une accusation bien caractérisée.

Cependant nous reconnaissions et nous apprécions la franchise avec laquelle la rédaction du "Verband" convient des défauts que nous avions signalés. De notre côté, nous sommes près à convenir que nous ne croyons pas que tous les hôteliers de la Suisse soient des modèles. D'ailleurs dans tout cela il s'agit moins de personnes que de principes. Nous ne discuterons pas la question si la "mise à l'index" des patrons dans l'annuaire aura vraiment une influence éducative.

La question de votre membre établi en Suisse, pourquoi nous n'avons pas critiqué votre annuaire plus tôt est vite résolue. Parce qu'avant la séance du comité du 27 décembre 1906, où nous en avons trouvé un exemplaire sur la table du Comité, nous ignorions complètement son existence. Nous ajouterons ici, que les employés doivent chercher celui qui a attaché le grelot dans cette affaire, non dans le bureau de rédaction de la "Revue des Hôtels", mais dans leur propre camp".

Nous pensons que le "Verband" a vu que dans le même numéro, dans lequel nous publions la critique du livre, il y avait le compte-rendu de la séance du comité dont nous venons de parler, dans laquelle il y a sous le titre "Imprévu" ce qui suit:

"L'annuaire de la Société genevoise des employés d'hôtels" qui a paru dernièrement, donne lieu à une discussion assez vive. En présence de l'attitude de ce livre qui porterait avec raison le titre de "Livre noir", le comité décide de reprendre en considération la question du "Livre noir" qui existait autrefois dans la Société des hôteliers et qui avait été aboli à la demande des Sociétés d'employés. La réintroduction de ce livre sera mise à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale. Enfin, les sociétaires seront mis au courant des tendances de l'annuaire de la Société genevoise" par des extraits publiés dans la "Revue des Hôtels".

Vous voyez, Monsieur et cher collègue, que la menace de la réintroduction du "Livre noir" ne vient pas de nous et que la critique n'est pas due à notre initiative, mais est simplement un compte-rendu un peu plus étendu de la discussion qui a eu lieu à la séance du comité.

\* \* \*

Le même numéro du "Verband" contient une correspondance de la section de Florence de la Société genevoise qui dit:

"Sous le titre "L'annuaire de la Société genevoise, la "Revue des Hôtels" publie dans son numéro 1 une critique favorable de l'annuaire publié récemment par la Société genevoise, critique que le livre ne mérite absolument pas. Quoique l'auteur du dit article approuve l'idée fondamentale du livre qui, selon lui, est bonne, à la fin de ses explications, il se laisse pourtant aller à condamner le livre tout entier. Si l'auteur de la critique traite notre annuaire, qui a rendu des réels services de "Livre noir", dénomination absolument imméritée, il dit qu'en lisant notre annuaire, il a eu l'impression que l'un ou l'autre des collaborateurs donnait cours à son dépit ou à ses griefs personnels contre un établissement quelconque, il commet une erreur impardonnable.

Nous autres membres de la Section de Florence, nous nous permettons de renseigner l'auteur du dit article selon notre devise. D'emblée, nous croyons pouvoir affirmer que l'auteur n'a pas écrit selon sa propre conviction. Ensuite nous trouvons que le patron qui voulait plaisir à ce qu'il écrivait, malgré la vérité, l'a indiqué le double. Mais ce qui nous étonne le plus est que l'auteur de l'annuaire, qui paie en réalité à ses employés, serait un homme au caractère peu noble. Quant à ce qui concerne la remarque: "La rédaction aurait dû éviter pareille chose", nous ne pouvons que constater la grande confiance mutuelle qui a existé en tout temps entre la Rédaction et les sociétaires et dont on n'a jamais abusé. Nous avons cru que du moment que les conseils de notre annuaire étaient répondants à la vérité et simple, ils seraient les bienvenus pour tout public. L'esprit général de la "Revue des Hôtels" nous feront remarquer qu'à notre idée existe encore quelque chose sous une forme un peu dissimulée.

Dans le même numéro de la Revue suisse des Hôtels, nous trouvons l'annonce suivante:

## Des renseignements sur

Joseph Strasser, Sommelier, Autrichien, peuvent être pris auprès d'un hôtel, Bentelspacher, Hôtel Simplon, Zürich.

Gert. Ennet, Sommelier de salle, auprès de Pohl & Moeklin, Hôtel Bellevue, Zürich.

Nos sociétaires jugeront eux-mêmes ce qui en est. Du reste, les membres de la Société genevoise n'auront que peu à craindre d'un "Livre noir", la Société étant très sévère pour l'admission de nouvelles recrues n'acceptant que des candidats de bonne réputation et jamais des employés qui auraient à se reprocher des fautes graves vis-à-vis de leur patron.

Puissons ces lignes contribuer à rétablir la paix entre patrons et employés pour le bien des uns et des autres.

Section de Florence de la Société genevoise.

Comme ce qui est dit ici de l'annuaire a été réfuté par le "Verband", il ne nous reste plus qu'à expliquer à ces Messieurs de la section de Florence que la publication des noms des employés fautifs, telle que nous la pratiquons, se fait tout à fait selon les idées des Sociétés d'employés. Autrefois ces publications ne contenait pas le nom du patron. Les employés firent remarquer que cette institution perdrait son caractère mystérieux et pénible si, les patrons avaient au moins le courage de signer publiquement ces avertissements. Il y a de ça environ 4 ans et jamais un patron n'a refusé de donner son nom.

Passons à un troisième point que nous trouvons dans le procès-verbal de la section de Genève :

"A l'ordre du jour figure comme premier point le n° 1 de la Revue des Hôtels de Bâle, organé de la Société suisse des Hôteliers, qui contient la critique de l'annuaire de notre Société, ce qui donne lieu à une discussion très sérieuse. Nous déclarons ouvertement que nous trouvons que c'est déplacé de faire la nomenclature des hôtels avec les salaires qu'on y reçoit et les pourboires que l'on peut y obtenir. Nous nous demandons que les effets de publications de ce genre sont d'abroger tous les intérêts des sociétés de notre pays. On peut de très nombreux services à la politique sociale des sociétés d'employés par la publication de "considérations" de ce genre.

Que dit la section de Florence de l'opinion exprimée dans le procès-verbal de la Section de Genève?

Somme toute, nous avons l'impression que la Société genevoise a l'intention de corriger l'annuaire dans ce que nous avons critiqué, notre critique aurait donc atteint son but et nous croyons pouvoir admettre que le comité de la Société des Hôteliers se déclarera satisfait du résultat obtenu.

Notre honoraire collègue aura-t-il l'amabilité d'ouvrir les colonnes du "Verband" aussi à notre réponse? Nous l'espérons.

O. A.

## &gt;&gt;&lt;

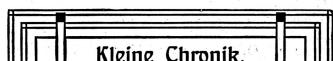
## Des prétentions impertinentes

qui n'ont pas le cachet de la nouveauté et dont nous avons déjà bien des fois entretenu les lecteurs de la "Revue", ont été de nouveau adressées aux hôteliers suisses par la Ligue des touristes allemands à Berlin composée en majorité partie d'instituteurs, de commerçants et de fonctionnaires. Dans sa circulaire, elle les informe qu'elle a décidé d'abandonner l'ancien principe de la taxe unique réduite pour 1907, mais que, par contre, elle réclame pour ses adhérents une réduction de 10 à 15% du total de la note d'hôtel. En outre la "Ligue" demande une cotisation annuelle de fr. 6.30 pour l'admission de la maison correspondante dans son livre des voyages. En même temps, elle attire l'attention des hôteliers sur la partie annoncée de son livre. C'est la une triple tentative d'exploitation qui exige de la part de ses auteurs une bonne dose d'incongruité. L'hôtelier qui, sans vouloir majorer ses prix le cas échéant, accéderait à ces "vœux", ferait certes un mauvais calcul et ne serait bientôt plus en mesure de payer ses fournisseurs.

D'un autre côté, nous avons reçu d'un de nos membres une correspondance sur le même sujet qui démontre assez clairement quel accueil nos hôteliers réservent à ce marchandise. Voici cette correspondance :

"En vous envoyant pour examiner la circulaire ci-jointe qui m'a été adressée, je me permets de vous demander si l'annuaire, à ce que l'on fit droit, en une certaine mesure, aux "vœux" de ces Messieurs qui pourtant font preuve d'une si rare "modestie". En faisant circuler un questionnaire parmi les hôteliers

suisses, bon nombre de ces derniers s'empêtreraient — sans aucun doute — non seulement d'accorder aux adhérents de la fameuse Ligue, sur la seule présentation de leur carte de membre, l'entièreté gratuité de leur logement et de leurs repas, etc., mais encore de leur remettre, au départ, une somme suffisante pour couvrir les frais de leurs pérégrinations ultérieures."



Kleine Chronik.

Chub. Die Aktiengesellschaft des neuen Hotel Steinbuck richtet für das Geschäftsjahr 1905/06 eine Dividende von 3½ % aus.

St. Moritz-Dorf. Ende letzter Woche A. Bott die englischen Klubläden im Savoy-Hotel eröffnet.

Trafoi. Hier soll ein neues Fremdenhotel er stehen und dafür schon ein Grundkomplex von mehreren hundert Kläfern angekauft werden soin.

Adelboden. Die Firma des Hotel Adler und Kursaal Adelboden wird infolge Umbau und Vergrösserung umgebaut in Adelboden-Palace Hotel und Kursaal Adelboden, vormals Adler.

Locarno. Am 1. Februar ist das Hotel du Parc eröffnet worden. Dasselbe ist durchgehend renoviert und bedeutend vergrössert und enthält eine Anzahl Appartements mit Privat-Bädern.

Lugano. Herr C. Camenzind von Andermatt hat das Hotel Bristol & Westend am 1. Februar künftig übernommen. Sein Sohn Eduard wird, wie bis anhin, die Direktion inne haben.

Moran-Mals. Unter dem Namen Hotel Pension Mineray erbaut Herr M. Honck ein Familien-Hotel mit 60 Fremdenzimmern. Die Eröffnung soll im Dezember ds. J. stattfinden.

Samaden. Die Direktion des Hotel Muottas Kulm auf Muottas Muragl wird nächst Sommer neu gebaut.

Montreux. Das Hotel de la Gare ist für 440.000 Franken in den Besitz der Eisenbahngesellschaft Montreux-Glion übergegangen. Dem Vereinnehmen nach ist das Hotel bestimmt, als Bahnhof für die neue Linie zu dienen.

München. Am 1. Februar wird der Hotelbesitzer Samuel Schwabacher in der Reichenbachstrasse einen Familienhotel, ein Institut, das bisher in München fehlte, eröffnen. Das Hotel wird 60 Zimmer enthalten.

Wien. Ein neu gebildetes Anglo-Austrian Hotel syndicat in London gründete mit 1 Mill. £ Grundkapital eine Hotelgesellschaft, die zunächst je einen Riesenotelbau in Wien und Budapest in Angriff nehmen will.

Chamby. Das Grand Hotel des Narcisses, das im Herbst 1907 dem Betrieb übergeben werden soll, hat laut Feuille d'Avis de Montreux von der Montreux-Oberland-Bahn die elektrische Werkstatt in Chamby gekauft, die zu einer Dépendance des Hotels umgebaut wird.

Hotels - Aktiengesellschaft in Berlin. Diese Gesellschaft hat das Grundstück unter den Linden 2, Ecke Wilhelmstrasse, zum Preise von 3.100.000 Mk. erworben. Das Grundstück soll später zur Errichtung einer Dépendance für das Hotel Verhüttung finden.

Heimatschutz. Vom Grossen Rat des Kantons St. Gallen wurde ein Antrag für dringlich erklärt, nach welchem die Regierung Bericht und Antrag einzureihen hat, wie der Veranstaltung der Gegend durch Reklametafeln zu steuern ist. Vorgeschlagen wird entweder ein vollständiges Scherzer oder eine gehörige Besteuerung dieser grellfarbigen Schilder.

Lesyin. Ein letzter Nummer gemeldete Wahl des Herrn E. Schmid, zurzeit Hotel Royal Rom, als Direktor des Sanatorium Grand Hotel, ist verfrüht publiziert worden. Da es Herrn Schmid nicht möglich war, den Zeitpunkt des Eintrittes, Frühjahr 1907, einzuhalten, ist das Engagement nicht zustande gekommen; er wird nächsten Sommer wieder das Kurhaus Grünwald leiten.

Lugano. Herr J. Huhn, Besitzer des Hotel Beau-Rivage lässt auf seiner Liegenschaft ein neues Hotel von 80 Betten und mit allen modernen Einrichtungen, wie Zentralheizung, Lift etc., versetzen, erstellen. Herr Janet, derzeit Hotel Victoria in Lugano, welch letzteres infolge der Quai-Anlage auf nächsten Winter zum Abriss kommt, hat das neue Hotel bereits geplant.

Mailand. Unter der Firma Società Italiana per gli Alberghi del Lago Maggiore ist hier eine Aktiengesellschaft mit dem Kapital von 1 Million Lire gegründet worden. Der Hauptniederlassung ist in Stresa zum Zwecke des Baus und des Betriebes eines Hotels I. Ranges in Stresa, ebenso mit Filialen und Dependance an verschiedenen Punkten des Lago Maggiore und zur Beteiligung an ähnlichen Unternehmungen.

Eine neue Winter-Attraktion hat St. Moritz ins Leben gerufen durch Einführung von Pferderennen (Ski-Jöring und Trabfahren) auf dem St. Moritzer-See. Wohl an die 4000 Personen mögen am letzten Sonntag auf den Tribünen und um das Wasser herum den eigenartigen Schauspiel beigewohnt haben und es darf der kalte Versuch als durchaus gelungen sein und ein für die Veranstalter ermutigender bezeichnet werden. Die Rennbahn, auf eingewalztem Schnee hergestellt, batte eine Länge von etwa 1400 Meter und es darf besonders hervorgehoben werden, dass das ganze Rennen ohne jeglichen Unfall verlief. Aus der Stimmung, die wir den Meldungen des Rennkomitees wahrnahmen konnten, ist ein wahres Interesse daran zu erkennen, dass der Gedanke nun weiter ausgebaut werden wird, und es sollte nun nicht wundern, wenn in einigen Jahren auf dem Eise des St. Moritzer-Sees, also auf 1856 Meter Höhe, regelrechte Pferderennen stattfinden, wie man sie bis jetzt nur in der Ebene und im Sommer zu sehen Gelegenheit hat. Als dann geht Ben Akiba's Weisheit in die Brüche.

## LOCARNO.

Belle Villa, complètement meublée, tout confort moderne (R 5217) 2984  
 à vendre ou à louer  
 entourée de jardin, parc, vignoble, 22 mille m<sup>2</sup>, dans la plus belle situation au pied de la colline, magnifique vue et position unique pour un hôtel de premier ordre.  
 S'adresser à G. Isorni, Locarno.

## Eier! Eier!

Neueingerichteter, grösserer Geflügelhof sucht für die tägliche Eierproduktion einheimischer Hühner solide und konstante Abnehmer. Zusendung und Preis der Eier nach Ueberreinkunft. Für absolute Frische der Eier wird jede Garantie übernommen. Offerten unter Chiffre H 503 R an die Expedition.

### Für Hotel- und Pensions-Wäsche

sind von grösstem Vorteil:  
**SCHULERS** Bleich-Schmeiseife ☐ ☐ ☐ ☐  
**SCHULERS** Goldseife-Savon d'or ☐ ☐ ☐ ☐  
**SCHULERS** Goldseifen-Spähne ☐ ☐ ☐ ☐  
**SCHULERS** Salmiak-Terpentin-Waschpulver  
 sowie alle gewöhnlichen Haushaltungssachen  
 Carl Schuler & Co., Kreuzlingen  
 Fabrik von Seife, Soda und chemischen Produkten.

### DIRECTION.

Direuteur 32 ans, Suisse français, depuis plusieurs années à la direction d'un hôtel de premier ordre sur la Riviera, connaissant les 3 langues, cherche place analogue pour l'été prochain. Serait libre vers le 15 mai ou le 1<sup>er</sup> juin. Offerten unter Chiffre H 468 R à l'administration du journal.

### Erstklassiger, kautionsfähiger Küchenchef

mit prima Referenzen und Zeugnissen, sucht per sofort feines Restaurant zu mieten oder zu kaufen. Schweiz oder Süddeutschland bevorzugt.

Offerten unter Chiffre H 532 R an die Exp. ds. Bl.

## Hotelier (Schweizer),

mit Wintergeschäft an der Riviera, 40 Jahre, 4 Sprachen mit tüchtiger Frau (kindelos), auch im Restaurationsfach erfahren, sucht Direktor-Stelle für die Sommersaison. Referenzen in der Schweiz und an der Riviera.

Offerten unter Chiffre H 529 R an die Exp. ds. Bl.

### LUGANO.

## Hotel-Verkauf.

Ein grosses Hotel (Neubau), in prächtigster Lage, mit allem modernen Komfort, per Frühling 1907 betriebsfähig, ist zu verkaufen.

Interessenten wollen sich melden sub Chiffre R 5429 an die Union-Reclame, Luzern.

## Erfahrener, tüchtiger Kur- und Badearzt.

Erfahrener, tüchtiger Kur- und Badearzt, sprachenkundig, mit eigener Clientel, sucht auf kommende Saison passendes Engagement.

Offerten unter Chiffre H 499 R an die Exp. ds. Bl.

### Hotel-Direktor.

Ein sowohl im kaufmännischen, wie im Hotelwesen durch und durch erfahrener und der 4 Hauptsprachen mächtiger Fachmann, Schweizer, die letzten fünf Jahre Leiter eines grösseren Etablissements A.-G., mit allererstklassigen Restaurationsräumlichkeiten, sucht sich zu verändern.

Offerten unter Chiffre H 533 R an die Exp. ds. Bl.

## Maitre d'hôtel - Gérant - Gouvernante.

Kinderloses Ehepaar gesetzten Alters, mit prima Referenzen, die drei Hauptsprachen sprechend, sucht Stellung wie angeführt, event. auch zur selbständigen Leitung eines mittleren Hotels.

Offert. unt. M.W. II. poste restante Genf (Mont-Blanc).

## Hotel I. Ranges

grösseres, modernes, wird zu kaufen oder zu mieten gesucht von erfahrenem, kapitalkräftigem Fachmann.

Offerten unter Chiffre H 530 R an die Expedition ds. Bl.

## VELTLINER GRUMELLO



LORENZ GREDIG & CIE

Veltlinerweinhandlung z. Kronenhof

PONTRESINA

348

## Achtung!

Eine gut erhaltene

### Dampfmange

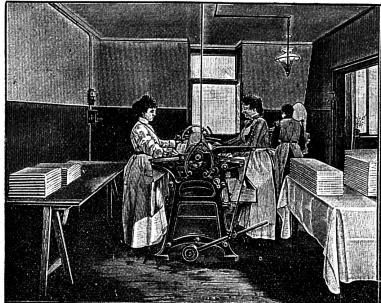
ist preiswert zu verkaufen.

Anfragen unter Chiffre H 506 R an die Exped. ds. Bl.

### WALD-RESTAURATION

In einer industriereichen Stadt im Ob.-Elsass eine mitten in Stadtwalde sich befindliche, sehr schön gelegene und gut besuchte **Restauration** samt Inventar zu verkaufen. Preis 50,000 Mark. Erforderliches Kapital Mk. 30,000. — Günstige Verkehrsverbindung. Aussichtsreiche Zukunft.

Offerten von Selbstreflektoren befördert unter Chiffre H 511 det Expedition des Blattes.



## Kompl. Wäscherei-Anlagen

für Hand- u. Kraftbetrieb  
 mit u. ohne Aufstellung eines Dampfkessels mit geringstem Platzbedarf  
 für Hotelzwecke etc. fabriziert

Forster Wäscherei-Maschinenfabrik  
 Kunisch & Hammer  
 Forst i.Laus. (Deutschland). (P 5116)

## Hotel-Direktor.

Tüchtiger erfahrener Fachmann, auch kaufmännisch gebildet, präsentable Erscheinung, Mitte der 30er, 4 Hauptsprachen mächtig, momentan in leitender Stellung, sucht auf kommendes Frühjahr oder später anderweitig Engagement. Beste Referenzen-Beziehungen.

Offerten unter Chiffre H 524 R. an die Exp. d. Bl.



### Mech. Verwehrei Wy (St.Gallen)

C. A. Christigner

empfiehlt sich den tit. Hotels und Pensionen zum fachgemässen maschinellen Verwerben von

### defekten Cardinen,

TÜL- und Spitz Artikel etc., sowie jeder Art Wäsche-Gegenstände, Spannteste und billige Tischdecken. Prompteste und schnelle Auslieferung. Garantie für Nicht-Ausreissen und Haltbarkeit.

Die Ware muss jeweils gewaschen eingesandt werden. 2422

## Direktor.

Tüchtiger, sprachenkundiger junger **Hotelfachmann** sucht die **Direktion eines kleinen gutgehenden Hotels** (Jahresgeschäft) zu übernehmen, wo ihm Gelegenheit geboten wäre, dasselbe später pacht- oder Kaufweise zu erwerben.

Gefl. Offerten unter Chiffre H 522 R an die Exp. d. Bl.



Export - Fabrikation - Import

C. Hürlimann & Söhne

Luzern — Mailand

315

Vorteilhafte Bezugsquelle für

Emmentaler, Sbrinz- und Parmeskäse

## Girsberger & Cie. - Bern

Komplette Hotel-Lingerie  
 Spezialität: Nameneinwebungen  
 Farbige Decken Bettpiqués

Muster-Kollektionen umgehend zur Verfügung  
 (HO3485) 1588

## MAÎTRE D'HÔTEL.

On cherche pour un hôtel de tout premier ordre de la Suisse française, un maître d'hôtel, ayant jusqu'à présent rempli que des places de tout premier ordre, connaissant à fond la restauration, parlant couramment les 4 langues. Place à l'année. Entrée 1<sup>er</sup> juin.

Envoyer les offres avec copies de certificats et photographie à l'administration du journal, sous Chiffre H 501 R.

### Stütze der Haustrau.

Intelligente, seriöse Tochter aus guter Familie, 4 Sprachen kundig, mit Kenntnissen im Hotelwesen und besten Referenzen, sucht Stelle zur weiteren gründlichen Ausbildung in nur gutem Hause. Offerten unter Chiffre A 5732 an die Union-Reclame in Luzern. 3003

### Zu verkaufen.

Das in nächster Nähe von Basel und an herrlicher Lage am Rhein gelegene 514

### KURHAUS und Soolbad Schweizerhall

mit eigener Soolezuleitung und ca. 5 Hektaren Umgelände ist zu ausnahmsweise sehr günstigen Bedingungen zu verkaufen. Für tüchtige Wirtleute lukratives Geschäft. Nähere Auskunft erteilt: C. Fuss-Suter, Basel, Hotel- und Liegenschaftsbureau.

## Ceylon Tee

2985 Marke „Böhringer“ (R 5251)

von Fr. 3.—, Fr. 8.— per Kilo.

Ceylon Cacaopulver Fr. 4.— per Kilo.

Muster auf Wunsch gratis und franko.

Conrad Böhringer, Grenzacherstrasse 83, Basel

Vertretung in Ceylon-Artikeln der Firma

Ch. & A. Böhringer, Colombo (Ceylon).

### Zu Verkaufen oder zu Verpachten.

Fa. 5749.

Berghotel in Graubünden, 1600 m über M., massiver, hübscher Bau, 30 Betten. Unmittelbar an ausgedehnten Waldungen. Eigene Quellwasserversorgung. Grossartiges Gebirgspanorama. Vorzügliches Skisportgebiet. Anmeldungen bis 10. Februar unter Chiffre O. F. 161 an Orell Füssli, Annencon, Zürich.

### FABRIQUE DE MEUBLES

EN STYLE ANCIEN

ET EN MODERNE STYLE

LA PLUS IMPORTANTE DE LA SUISSE — MAISON FONDÉE EN 1860

## ZEHNLÉ & BUSSINGER

BALE

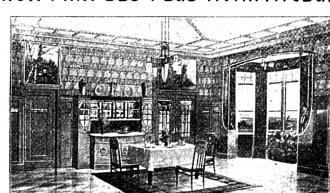
### INSTALLATIONS COMPLÈTES

POUR

## HOTELS

DE TOUS ORDRES

AUX PRIX LES PLUS AVANTAGEUX



BUREAU SPÉCIAL D'ARCHITECTURE  
 DESSINS ET DEVIS SUR DEMANDE

### PRINCIPALES RÉFÉRENCES:

Orai Klöpfli	Basel	Schwytzerhof	Luzern	Corsat	... Montreux
Waldspital	...	Schwes & Rigi	Rheinfelden	Gd. Hotel et des Alpes Territet	
Balances	...	Salines	Kreuzlingen	Caux Palace	... Caux
Confidentiel	...	Kreuz	...	Senat. Dr. Widmer e. Territet	
Bärenbhol	...	Schützen	...	Sanatorium Gd. Hotel Leyrin	
Sonneberg	Engelberg	Neues Stahlbad	St. Moritz	Splendide	Ents-les-Bains
Victoria	...	Palace Hotel	Montreux		Gd. Restaurant Porte des Alpes
Regina-Jungfrau-Blick	Interlaken	Hotel du Cygne	...		Montreux
Schweizerhof	...	Mosser	...		Montreux
		Splendide	...		Montreux



